

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N°542

OBJET : MODIFICATION DE LA REPRESENTATION AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Entendu l'exposé de Madame le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-22,

Vu la délibération du conseil municipal n°11 du 17 juillet 2020, modifiée,

Considérant qu'il convient de modifier les représentants au sein de ces commissions, dans le respect de la représentation proportionnelle au regard des résultats des élections municipales de 2020,

Considérant les candidatures formulées en séance ;

Considérant que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote par scrutin secret pour les nominations ou les représentations ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

MODIFIE les représentants au sein des commissions municipales, dans le respect de la représentation proportionnelle,

DECIDE, à l'**UNANIMITE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de ces commissions ;

PROCEDE à l'élection, par vote à main levée et **DESIGNE** à l'**UNANIMITE** comme suit les membres des commissions :

Commission VIE DES QUARTIERS :

1. Monsieur Ziain TADJINE
2. Madame Zohra CHEIK ELEZAAR
3. Madame Indira GOKOUL
4. Madame Anne-Marie CADART
5. Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
6. Madame Nathalie RUCHMANN
7. Monsieur Teddy ROBIN
8. Monsieur Bruno WITTMAYER

Commission PETITE ENFANCE VIE SCOLAIRE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES :

1. Madame Josyane MELEARD
2. Monsieur Frédéric MARCOUX
3. Madame Indira GOKOUL
4. Monsieur Jean-Claude DEBACKER
5. Madame Isabelle DUPUIT
6. Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
7. Madame Laetitia DEVRIENDT
8. Madame Lucie CZIFFRA

Commission TRANSPORTS ASSAINISSEMENT AMENAGEMENT NUMERIQUE :

1. Monsieur Patrick VORDONIS
2. Monsieur Ziain TADJINE
3. Monsieur Jean-Claude DEBACKER
4. Monsieur Emmanuel CLEMENT
5. Monsieur Frédéric MARCOUX
6. Madame Suzanne BARNET
7. Monsieur Manuel MACHADO
8. Monsieur Bruno WITTMAYER

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2024

Application agréée E-legalite.com

2024/.....
Parafe

Commission JEUNESSE ET SPORTS :

1. Madame Espérance AUDINEAU
2. Monsieur Karim ALLEK
3. Monsieur Jacques VERDIER
4. Monsieur Ziain TADJINE
5. Monsieur Paulo SALGADO LOPES
6. Monsieur Patrick VORDONIS
7. Monsieur Malek BENSAL
8. Monsieur Bruno WITTMAYER

Commission CULTURE INFORMATION COMMUNICATION :

1. Madame Suzanne BARNET
2. Madame Josyane MELEARD
3. Madame Anne-Marie CADART
4. Madame Françoise MILLET
5. Madame Espérance AUDINEAU
6. Monsieur Jacques VERDIER
7. Monsieur Jean-Pierre BARIANT
8. Madame Lucie CZIFFRA

Commission FINANCES BUDGET :

1. Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
2. Monsieur Ziain TADJINE
3. Madame Suzanne BARNET
4. Monsieur Jean-Claude DEBACKER
5. Madame Josyane MELEARD
6. Madame Nathalie RUCHMANN
7. Monsieur Teddy ROBIN
8. Monsieur Bruno WITTMAYER

Commission SENIORS :

1. Madame Chantal BOURLON
2. Monsieur Jacques VERDIER
3. Madame Françoise MILLET
4. Madame Anne-Marie CADART
5. Monsieur Jean-Claude DEBACKER
6. Monsieur Patrick SALMON
7. Madame Monia BRAHAM
8. Madame Lucie CZIFFRA

Commission COMMERCES :

1. Monsieur Patrick SALMON
2. Monsieur Paulo SALGADO LOPES
3. Madame Espérance AUDINEAU
4. Monsieur Emmanuel CLEMENT
5. Madame Anne-Marie CADART
6. Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
7. Monsieur Jean-Pierre BARIANT
8. Monsieur Bruno WITTMAYER

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2024

Application agréée E-legalite.com

2024/.....
Parafe

Commission ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE :

1. Madame Isabelle DUPUIT
2. Monsieur Patrick VORDONIS
3. Monsieur Frédéric MARCOUX
4. Monsieur Zlaim TADJINE
5. Monsieur Patrick SALMON
6. Monsieur Emmanuel CLEMENT
7. Madame Laetitia DEVRIENDT
8. Monsieur Bruno WITTMAYER

Commission AFFAIRES SOCIALES :

1. Monsieur Jean-Claude DEBACKER
2. Madame Françoise MILLET
3. Madame Chantal BOURLON
4. Madame Zohra CHEIK ELEZAAR
5. Madame Indira GOKOUL
6. Monsieur Paulo SALGADO LOPES
7. Madame Monia BRAHAM
8. Madame Lucie CZIFFRA

AUTORISE Madame le maire à mettre en œuvre la présente décision.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 18 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 18 décembre 2024

Madame le Maire,
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2024

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBREE 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	25
Absents :	10
Pouvoirs :	8
Votants :	33

Convoqués le : 12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 18 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaïn TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

ABSENTS : Monsieur Patrick SALMON, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Lucie CZIFFRA.

POUVOIRS DE :	Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
	Madame Chantal LAÏK/CLAVERO	à	Madame Suzanne BARNET
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR	à	Monsieur Ziaïn TADJINE
	Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
	Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que Monsieur Karim ALLEK a quitté la séance avant le vote de la délibération n°548 (Réforme et vente de divers matériels municipaux) et est revenu avant le vote de la délibération n°549 (Avancés sur subvention 2025 aux associations et au CCAS).*

** Il est à noter que Monsieur Manuel MACHADO est arrivé avant le vote de la délibération n°549 (Avancés sur subvention 2025 aux associations et au CCAS)*

** Il est à noter que Monsieur Malek BENSAI a quitté la séance pendant la délibération n°552 (Année 2024- budget principal – décision modificative n°2), sans influence sur le vote*